

NOUS N'ACCEPTERONS PAS DE COURIR LE MOINDRE RISQUE LORS DE LA REPRISE D'ACTIVITÉ

Avant la période de confinement, le SNICA-**FO** a tout mis en œuvre pour que l'Administration assume ses responsabilités d'employeur en garantissant aux agents leur sécurité face à l'épidémie de coronavirus.

La DSR et l'ensemble des directeurs et préfets ont pourtant fait le choix de poursuivre les examens et ont ainsi exposé sciemment les personnels au danger, les dispositifs de protection indispensables et revendiqués à cor et à cri par notre organisation syndicale n'ayant pas été mis à disposition.

Le SNICA-FO** ne tolérera aucun manquement de l'Administration lors la reprise de l'activité.**

Objectif déjà exprimé auprès de la DSR :
« 0 » risque !

Retrouvez ci-dessous :

- Les revendications que nous portons (évolutives en fonction de la situation).
- Le courrier à David Julliard qui assure l'intérim d'E.Barbe.

REVENDICATIONS DU SNICA-**FO**

Pour tous les agents des ber (IPCSR, DPCSR, adjoints, personnels de répartition...)

- 1. Accompagnement psychologique** proposé à chaque agent en amont de la reprise
- 2. Réunion de service** le 1^{er} jour de la reprise :

- En présentiel si accord des IPCSR ou par visio-conférence
- Présentation du bilan sanitaire de l'épisode, échanges IPCSR, DPCSR et chef de service
- Consignes sanitaires pour préparer la reprise des examens

3. Tous les agents des BER doivent être testés avant la reprise de l'activité

4. Désinfection de tous les locaux quand ils existent (BER et centres d'examen)

5. Diffusion de consignes générales :

- Consignes de distanciation, utilisation gels, masques, etc.
- Affichage de ces consignes dans les locaux (personnels et usagers) et dans les EECSR

6. Dotation de dispositifs de protection en quantité suffisante :

- Gel hydroalcoolique (dotation individuelle -petit flacon- et collective : gros flacons pour les bureaux et salles d'attente) ;
- Masques FFP2 : *le masque FFP2 est parfois difficile à porter sur toute une journée (en fonction des personnes : gêne, difficultés pour respirer, maux de tête...) : il convient donc de ménager des pauses supplémentaires et de laisser son usage au libre arbitre des agents (rappel : agents, candidats et accompagnateurs auront au préalable été testés négatif. Le masque n'est là que pour apporter une protection supplémentaire.*
- Lingettes désinfectantes...

7. Intensification des opérations de ménage :

- Dans les bureaux
- Dans les lieux communs (salle de convivialité, sanitaires...)
- Réapprovisionnement régulier en lingettes, savon etc. afin d'éviter toute rupture

Spécifiquement pour les IPCSR :

8. Tous les candidats et accompagnateurs doivent :

- Etre testés « négatifs » en amont de l'examen
- Porter un masque chirurgical : *ces masques sont légers et ne gêneront donc pas les candidats.*
- En cas de manquement, l'examen ne peut avoir lieu.

9. Véhicules d'examen :

Véhicule école parfaitement nettoyé, désinfecté et aéré avant d'arriver sur le centre d'examen.

10. Nettoyage des commandes par l'accompagnateur entre chaque candidat :

Volant, levier de vitesse, frein à main...

11. Présentation collective de l'épreuve en B

12. Conduite à tenir en présence d'une personne présentant des symptômes apparents :

Ne pas rester dans l'habitacle, s'éloigner de la personne et annuler l'examen. Le véhicule doit alors

être désinfecté via un modus operandi à définir : les examens ne peuvent pas se poursuivre dans ce même véhicule tant que cette opération n'a pas été effectuée.

13. Nouvelles tâches à inclure au temps de travail :

Le temps dédié à la vérification des tests, à l'allongement des temps de pause en cas de port de masque FFP2 par l'IPCSR, au nettoyage des commandes etc. doit être inclus dans le temps de travail quotidien des IPCSR (diminution d'unités) ou être récupéré.